

La résidence Edilys

Située en plein centre-ville, la résidence Edilys peut accueillir jusqu'à **90 résidents autonomes ou semi-autonomes**. Elle propose à la location des appartements T1 bis et T2 de 33 à 52 m².



Divers services hôteliers sont proposés (restauration, entretien du linge...) dans l'objectif permanent de satisfaire les attentes des personnes accueillies.

Qui contacter ?

Michelle Poras-Martinez, directrice de la résidence, est joignable aux coordonnées ci-dessous. Le secrétariat de direction est à votre disposition pour tout renseignement.



Où nous trouver ?

La résidence Edilys de Rennes bénéficie d'un **emplacement privilégié**, au coeur de la ville de Rennes, au sein du quartier Laënnec-St Hélier et à proximité des commerces. Elle bénéficie d'un accès immédiat aux **transports en commun** desservant le district rennais.



Résidence Edilys

8, rue A. Touffait 35000 RENNES

Tel : 02 99 30 95 30 • Fax : 02 99 30 40 60

Email : edilys.rennes@argo-asso.com • www.edilys-argo.com

Retrouvez les actualités de la résidence sur  

Les tarifs

• REDEVANCE DE BASE MENSUELLE (hors rest.)

	Total Redevance
T1	1 498,59 €
T1 BIS	1 651,23 €
T2	1 929,58 €
Petite Maison	1 823,16 €

• TARIFS JOURNALIERS DEPENDANCE

	Forfait Dépendance	APA	Ticket Modérateur
GIR 1-2	24,20	-17,76 €	6,44 €
GIR 3-4	15,36	-8,92 €	6,44 €
GIR 5-6			6,44 €

• SERVICES OPTIONNELS DE RESTAURATION

Petit déjeuner	2,08 €
Déjeuner	10,96 €
Dîner	8,06 €



A savoir :
La résidence Edilys fait partie d'un réseau à but non lucratif, Argo.
Pour plus d'infos, consultez notre site internet :
www.argo-asso.com.

• TARIFS HEBERGEMENT TEMPORAIRE

	Redevance
Logement 1 personne	51,39 €
Logement 2 personnes	64,24 €

NB : Aux tarifs indiqués, les résidents conservent à leur charge leurs impôts personnels, la taxe d'habitation, l'assurance multirisques habitation, la ligne téléphonique, le ménage de l'appartement, les petits frais personnels.



Les aides financières

Vous pouvez prétendre à différentes aides financières :

- **L'Allocation Personnalisée d'Autonomie** (déjà déduite du tarif ci-dessus)
- **L'Allocation Personnalisée au Logement**
- **Le tarif caisse de retraite** : La participation de certaines caisses de retraite au financement de la construction de la résidence peut donner droit à des avantages.

> Pour davantage d'informations sur ces aides, le secrétariat de la résidence est à votre disposition.